



DOSSIER DE CANDIDATURE

Année scolaire 2023/2024

SECTION SCOLAIRE D'EXCELLENCE

FOOTBALL

FILLES / GARCONS

Collège Didier LAMOULIE
47800 MIRAMONT-DE-GUYENNE



DOSSIER A RETOURNER
AVANT LE 24 AVRIL 2023



PRÉSENTATION ET OBJECTIFS

Le collège Didier Lamoulié de Miramont-de-Guyenne (Lot-et-Garonne) propose une poursuite de scolarité en 6^e (filles uniquement), 5^e, 4^e ou 3^e, associée à la pratique du Football grâce à des horaires aménagés et la présence d'un internat de 65 places.

Les langues vivantes enseignées au Collège Didier Lamoulié à la rentrée 2023 seront : LV1 Anglais et au choix LV2 Espagnol ou Portugais.

Pour la troisième année consécutive, la section féminine est ouverte à des élèves de 6^e (uniquement aux jeunes filles relevant du secteur du collège en demi-pension ou externat), donc à des élèves scolarisées en CM2 lors de cette année 2022/2023. Elles s'entraîneront avec le groupe 5^e filles (dit de perfectionnement) deux fois par semaine (lundi - jeudi) en plus de leur pratique en club. Les 5^e filles s'entraîneront en plus le mercredi avec le groupe dit de compétition (4^e / 3^e).

L'équipe d'encadrement est particulièrement attentive à la réussite des élèves tant au niveau scolaire que sportif et à l'épanouissement personnel. L'établissement accueille les élèves issus de tout le département ainsi que des départements voisins, à l'internat, du lundi matin 8h au vendredi soir 17h. Ce cadre permet aux élèves de la section de bénéficier d'un suivi scolaire individualisé.

La préparation à l'obtention du diplôme national du brevet et à la poursuite d'études, dans d'excellentes conditions de scolarité tout en poursuivant un entraînement sportif de qualité, demeure **l'objectif majeur**.

LES OBJECTIFS :

- **AU NIVEAU SCOLAIRE** : Assurer la réussite scolaire, l'épanouissement et l'orientation (suivi scolaire individualisé avec 8h à 10h d'études encadrées, accès au dispositif « devoirs faits », bilan régulier avec le professeur référent, accompagnement personnalisé dans les choix d'orientation et dans la préparation de l'affectation en lycée).
- **AU NIVEAU SPORTIF** : Développer le potentiel de chaque joueur (technique, tactique et physique) pour l'amener au maximum de ses capacités (3 entraînements par semaine ce qui correspond à 6h hebdomadaires, matches amicaux et officiels avec une participation au Championnat Excellence UNSS entre autres...).
- **AU NIVEAU ÉDUCATIF** : Accompagner vers l'acquisition des compétences psychosociales (vie à l'internat, actions dans le cadre des parcours éducatifs, citoyens, santé, ...etc).

Après le collège, une section scolaire football second cycle permet à des jeunes âgés de 15 à 18 ans, doués pour le football, de poursuivre des études secondaires et de les concilier avec une pratique sportive au plus haut niveau.

La poursuite d'études en section scolaire sportive existe aux lycées général, technologique et professionnel de Nérac (garçons), de Marmande (garçons et filles) ou d'Agen (Palissy) en Lot-et-Garonne et au lycée Daguin à Mérignac en Gironde par exemple.

CONDITIONS POUR SE PORTER CANDIDAT

- **GARÇONS** : être en 6^e, 5^e et 4^e et évoluer en club quel que soit le département.
- **FILLES** :
 - Être en CM2 et relever du secteur de recrutement du collège (filles), jouer en club ou s'engager à jouer en club au cours de la saison 2023/2024.
 - Être en 6^e, 5^e et 4^e quel que soit le département, jouer en club ou s'engager à jouer en club au cours de la saison au 2023/2024
- Compléter le dossier de candidature ci-après à retourner par voie postale au : Collège Didier Lamoulié 566 Avenue Soussial 47800 Miramont-de-Guyenne **avant le 24 avril 2023, dernier délai.**
- Se présenter, accompagné d'un adulte responsable, à la demi-journée de découverte (présentation de la structure, puis ateliers techniques footballistiques sur le terrain et match).
- Un entretien individuel pourra avoir lieu avec le(la) candidat(e) en fonction du dossier présenté.

Le dossier de candidature doit contenir :

- La fiche de candidature complétée accompagnée d'une courte lettre de motivation.
- Le bulletin trimestriel du 3^e trimestre de l'année dernière (2021/2022) et les bulletins du 1^{er} et du 2^e trimestre de l'année en cours (2022/2023).
- La photocopie de la licence en cours de validité.
- Pour les filles non licenciées dans un club cette année, joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique du football en compétition.

TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE INCOMPLET NE SERA PAS ETUDIÉ.

JOURNÉES DE DÉCOUVERTE

MERCREDI 3 mai 2023 de 13h30 à 17h30 : détection FILLES

MERCREDI 10 mai 2023 de 8h30-12h ou 13h30-17h30 : détection GARÇONS

Les candidats pré-sélectionnés suite à l'analyse de leur dossier recevront une convocation par courriel. Ils devront obligatoirement être accompagnés d'un adulte.

Prévoir sa tenue de football et une tenue de rechange.

Les journées de découvertes se déroulent au collège Didier LAMOULIE (entrée avenue Marcel Cerdan 47800 Miramont-de-Guyenne). Se présenter à l'accueil pour signature du registre à l'entrée et à la sortie.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Pour être admis dans la section sportive Football du Collège Didier Lamoulié, vous devez :

- Avoir suivi la demi-journée de découverte au collège ;

ET

- Être retenu(e) par la commission de recrutement du collège qui prend en compte, entre autres l'avis du conseil de classe, les bulletins trimestriels ou semestriels, le comportement, le niveau sportif et la motivation du candidat, dans la limite des places disponibles.

La commission de recrutement est présidée par le chef d'établissement, elle est composée du professeur d'EPS coordonnateur, des représentants sportifs partenaires de la section et des membres de l'équipe éducative de l'établissement. Les services départementaux du ministère de l'Education Nationale doivent ensuite valider la délibération de la commission de recrutement avant diffusion des résultats d'admission.

Un entretien pourra être organisé afin de permettre au candidat de préciser ses motivations, il se déroulera pendant la demi-journée de découverte.

RÉSULTATS DU RECRUTEMENT

A l'issue de la commission de recrutement, vous recevrez par courrier une réponse début juin

AUCUN RÉSULTAT NE SERA COMMUNIQUÉ PAR TÉLÉPHONE.

1. **Si vous n'êtes pas sélectionné(e)**, vous devrez effectuer les démarches pour vous réinscrire dans votre collège de secteur.

2. **Si vous êtes sélectionné(e)** vous devrez :

a) Compléter et retourner le **dossier d'inscription** qui vous sera adressé avec le courrier réponse aux résultats du recrutement. Ce dossier comprendra également les informations concernant les démarches médicales obligatoires et l'adhésion obligatoire à l'Association Sportive du collège.

Tout élève inscrit en section sportive excellence scolaire football est adhérent de l'Association Sportive.

b) *Si vous ne relevez pas du secteur du collège Didier Lamoulié*, il sera **IMPÉRATIF** de demander une dérogation par l'intermédiaire du site internet de l'Inspection d'Académie pour le motif parcours scolaire particulier (section football) à l'adresse : <http://derogation47.ac-bordeaux.fr/>

Des informations complémentaires seront jointes au courrier de sélection.

Si vous n'avez pas internet, la demande peut être faite dans votre collège d'origine.

Cette demande permet l'affectation par les services de l'Inspection Académique de votre enfant au collège Didier Lamoulié, étape préalable à son inscription dans l'établissement.

